

Demande de naturalisation française par decret

Par fatymos, le 13/08/2011 à 14:07

Bonjour,

g déposer un dossier de demande de naturalisation française ,qui est en court dans le meme temps je prévoit un déménagement pensez que cela ne va pas ralentir ou bloquer ma demande et si je ne signale pas mon changement de domicile est-ce-que cela me posera des problème

je suis domicilié à lile je compte m'installer en région parisienne merci de vos réponse

Par fatymos, le 18/08/2011 à 17:15

bonjour,

je précise que c pour un ami

Par fatymos, le 19/08/2011 à 22:50

quelqu'un peut me répondre svp merci